Marc Chevallier, *Alternatives économiques*, 15 septembre 2020

# Pourquoi les usines ne reviendront pas en masse

alternatives-economiques.fr//usines-ne-reviendront-masse/00093809

Les relocalisations ne suffiront pas à réindustrialiser la France, souligne un document de travail de La Fabrique de l'industrie.

Objectif souveraineté. *« Les relocalisations jouent pour nous un rôle fondamental parce que c'est montrer qu'il n'y a pas de fatalité et c'est bâtir sur des secteurs d'avenir commun, en particulier le secteur pharmaceutique. »* Ainsi s'exprimait Emmanuel Macron le 28 août lors de sa visite de l'usine Seqens à Villeneuve-La-Garenne dans les Hauts-de-Seine, où le laboratoire pharmaceutique vient d'investir 30 millions d'euros pour produire des principes actifs de médicaments de dernière génération.

*« Un rôle fondamental »*, et pourtant le gouvernement a choisi finalement de consacrer seulement 1 milliard d'euros d'aides directes aux projets d'investissements industriels dans l'Hexagone sur les 100 milliards du plan de relance dévoilé quelques jours plus tard. L'exécutif joue-t-il trop petit bras ? Ou bien ce montant est-il le signe qu'il s'attend en réalité à un mouvement plutôt limité de retour des usines sur le territoire ? A lire le document de travail que vient de publier le *think tank* La Fabrique de l'industrie, on penche plutôt pour la deuxième option.

## Gains de productivité et externalisation

A lire Hors-série n°04 OBLIK - 10/2020
Sans être novateur, ce travail, qui compile différentes études, a le mérite de faire un point utile sur le phénomène des délocalisations, et partant, sur le potentiel des relocalisations. Avec pour résultat de relativiser la portée de l'équation :

désindustrialisation = délocalisations, largement acceptée dans le débat public.

La désindustrialisation – qu'on la mesure par les destructions d'emplois industriels ou par le recul de la part de l'industrie dans le PIB – est d'abord le résultat des gains de productivité1 réalisés par le secteur, puis du mouvement d'externalisation de pans entiers d'activités autrefois situés dans le giron des entreprises industrielles vers le secteur des services aux entreprises.

Combien pèsent au juste les délocalisations dans ce phénomène ? Tout dépend de la définition que l'on en donne. On peut l'entendre au sens strict comme un *« déplacement des capacités productives d'un pays vers un autre »*, c'est-à-dire *« la fermeture d'une unité de production en France, suivie de sa réouverture à l'étranger »*, en vue de réimporter en France les biens produits ou de continuer à servir les marchés à l'export.

En 2005, les économistes Lionel Fontagné et Jean-Hervé Lorenzi, notamment, estimaient dans un rapport du Conseil d'analyse économique (CAE) que ce mouvement représentait 10 % des investissements directs à l'étranger (IDE) des entreprises françaises dans les pays émergents. Soit de l'ordre de 5 milliards d'euros par an, ce qui équivalait à un centième des investissements totaux réalisés en France et à l'étranger par les acteurs économiques français. Bref, une paille.

> Selon une publication du Trésor, le commerce avec les pays émergents explique la perte de 241 000 emplois dans l'industrie manufacturière entre 1980 et 2007

Mais si on comprend par délocalisations, *« tous les arbitrages réalisés par les entreprises dans un sens défavorable à la localisation des activités et des emplois sur le territoire français »*, comme les définissait le rapport Arthuis en 1993, la perspective change un peu.

En pratique, cette définition en vient à recouvrir par exemple le choix d'un constructeur automobile de produire un nouveau modèle de voiture, qui sera ensuite en partie commercialisé en France. Ou la décision d'une entreprise de s'approvisionner à l'étranger sans l'avoir jamais fait en France auparavant.

En retenant cette définition, Lilas Demmou estimait dans une publication du Trésor en 2010 que le commerce avec les pays émergents expliquait la perte d'environ 241 000 emplois dans l'industrie manufacturière entre 1980 et 2007… soit environ 9 000 par an. Pas énorme non plus.

L'utilisation d'une autre méthode alourdissait la note, en concluant à 739 000 emplois industriels perdus sur la même période, soit en moyenne 26 700 chaque année. Il s'agit cependant d'une *« approche très maximaliste »*, tempèrent les auteurs de la note de la Fabrique de l'industrie, qui ne tient pas compte des *« emplois maintenus ou créés par ce même commerce international, au moins aussi élevés en théorie »*.

## De rares exemples de relocalisations

Dès lors, il apparaît difficile de compter sur les seules relocalisations depuis les pays à bas coûts pour reconstituer le tissu industriel atrophié de l'Hexagone. D'abord, parce que ces cas de relocalisations restent rares : la Direction générale des entreprises n'en a recensé que 98 entre mai 2014 et septembre 2018. Ensuite, même si ces retours étaient amenés à augmenter, ils s'accompagnent souvent d'une automatisation accrue et s'avèrent donc faiblement créateurs d'emplois.

> Plutôt que de chercher la souveraineté industrielle de la France, c'est plutôt dans certains cas la souveraineté européenne qu'il faudrait viser

De là à conclure que la bataille du *made in France* est perdue, il y a un pas que La Fabrique de l'industrie ne saute pas, on s'en doute. Pour le *think tank*, l'Hexagone a sa carte à jouer dans le mouvement de régionalisation des chaînes de valeur qui s'amorce avec la décélération de la croissance du commerce mondial depuis quelques années.

*« La dépendance au Maghreb ou à l'Allemagne [ne s'analyse pas] sur le même plan qu'une dépendance à la Chine »*, concluent les auteurs. Plutôt que de chercher la souveraineté industrielle de la France, c'est donc plutôt dans certains cas la souveraineté européenne qu'il faudrait viser.

La France doit cependant travailler sur les atouts compétitifs de ses territoires pour y maintenir et développer des activités à haute valeur ajoutée : les compétences de sa main-d'œuvre, la qualité de ses infrastructures et de ses services publics, l'efficacité de son écosystème local d'innovation… Ce que les économistes appellent les déterminants de la compétitivité hors coûts.

Les auteurs ne vont pas jusque-là, mais on est tenté d'en conclure que dans cette bataille, la baisse des impôts de production décidée par l'exécutif, pourtant le gros morceau du plan de relance, ne pèsera pas bien lourd.

1. Hausse de la quantité de richesse produite en un temps de travail donné.

Analyse

## La rémunération des grands patrons fait débat... aux USA

L'envolée de la rémunération des dirigeants est porteuse de dangers, estime un think tank américain, signe d'une prise de conscience et des limites des théories actuelles de la gouvernance…

Entretien

## Patrick Artus : « On doit changer de modèle, mais on ne sait pas comment faire »

Notre modèle économique doit être revu pour tendre vers une demande soutenue par les salaires et avec moins de dette publique.

## Parents contraints de garder leur enfant : un soutien a minima